

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

LUNDI 13 NOVEMBRE 2023 à 19 h 00

À l'Hôtel de Ville

À l'ordre du jour :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

POINT N°1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2023

**RESSOURCES
COMMANDE PUBLIQUE**

POINT N°2 MARCHÉ ASSURANCES - LOT 5 "RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL" - AVENANT AU CONTRAT SOFAXIS/ALLIANZ

FINANCES

POINT N°3 REVERSEMENT DE LA REDEVANCE SUR LES PARIS HIPPIQUES PERÇUE PAR LA COMMUNE À LA SOCIÉTÉ DES COURSES SUR L'EXERCICE 2023

POINT N°4 CONSTITUTION DE PROVISIONS POUR LITIGES, CONTENTIEUX ET RISQUES IRRÉCOUVRABLES

**TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CADRE DE VIE
TRANSITION ECOLOGIQUE**

POINT N°5 CONVENTION TRIPARTITE D'UTILISATION LIÉE AU DÉPLOIEMENT DE L'AUTOPARTAGE SUR LA COMMUNE DE DIVONNE-LES-BAINS ENTRE LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS, LA SCIC ALPES AUTOPARTAGE CITIZ ET LA VILLE. - ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°DE_2021_162 DU 22 NOVEMBRE 2021

POINT N°6 INSCRIPTION DES DIVONNAIS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE PAR LA PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE D'UNE PARTIE DE LEURS ABONNEMENTS TRANSPORT EN COMMUN

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - FONCIER

POINT N°7 RUE DE LA SOURCE - CESSION À L'EURO SYMBOLIQUE CONSENTIE PAR LES CTS LEVANTINI AU PROFIT DE LA COMMUNE - PARCELLES AW 213-214 ET 216

POINT N°8 CONVENTION RELATIVE AUX MODALITÉS D'EXÉCUTION DE LA CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP) - AVENUE DU SALÈVE - CONCLUE ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GEX ET LA COMMUNE DE DIVONNE-LES-BAINS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

POINT N°9 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 26 MAI 2020 ET DU 12 JANVIER 2021

Le 6 novembre 2023

Le Maire



Hubert SCATTOLIN